

COMMUNE  
de



6960  
MANHAY



Chère concitoyenne,  
Cher concitoyen,

**Concerne : informations sur la procédure de vaccination.**

La vaccination contre la COVID-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne touche à sa fin. Prévues pour offrir la vaccination à des groupes-cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la santé publique du pays.

**Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.**

**Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019, et ce, depuis le jeudi 11 mars.**

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

*Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche.*

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Dans l'espoir que ces informations vous soient utiles et en restant à votre disposition, nous vous prions de croire, chère concitoyenne, cher concitoyen, à nos sentiments les plus cordiaux.

M. GENERET

Bourgmestre de Manhay

Vous pouvez trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>

<https://info-coronavirus.be>

Voici **les noms des centres de vaccination** (majeurs, de proximités et antennes) attribués aux citoyens pour l'ensemble du territoire de **notre commune**, par ordre de préférence :

- 1 - Centre récréatif de Remouchamps (Rue marsale, 10 - 4920 Aywaille)
- 2 - Ancien Leen Bakker de Bastogne (Rue Gustave Delperdange, 3 - 6600 Bastogne)
- 3 - Hall Omnisport de Tilff (Rue du Chera, 9 - 4130 Esneux)
- 4 - WEX Marche-en-F. (Rue des Deux Provinces, 1 - 6900 Marche-en-Famenne)

**À partir du 05 avril, un centre à Lierneux sera probablement également ouvert aux citoyens de Manhay.**

**Si cette possibilité est confirmée et si vous vous inscrivez après cette date, le nom du centre apparaîtra dans vos choix et vous pourrez cocher Lierneux si cela vous convient mieux.**

#### **AIDE DU CPAS**

Si ce n'est pas possible de vous rendre dans un centre de vaccination, alors que vous souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à en informer le CPAS au **086/45.50.94** afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Notre service co-voiturage existe pour s'y rendre et son coût ne doit pas être un frein à la vaccination.

Les personnes qui sont absolument incapables de se déplacer vers le centre de vaccination peuvent prendre contact avec leur médecin traitant afin de trouver une solution. Celui-ci sera contacté par le Helpdesk du centre de vaccination pour obtenir un flacon de 6 doses lorsqu'il aura 6 patients à vacciner.

En cas de problème pour compléter les documents et/ou prendre votre RDV, n'hésitez pas à nous demander de l'aide toujours en formant le **086/45.50.94**.

#### **L'actualité autour du vaccin Astra contre le COVID19:**

L'ensemble des éléments scientifiques sont rassurants, aucune des observations actuelles ne démontre plus d'accident vasculaire chez les patients vaccinés que dans la population générale. Le centre de vaccination n'organisera aucun shift d'un vaccin Astra vers une autre marque. Il n'y a donc pas de raison scientifique de demander au médecin traitant de rédiger des certificats de contre-indication au vaccin Astra sur base de problème vasculaire. Les patients inquiets qui sont convoqués pour de l'Astra peuvent cependant passer leur tour et attendre une convocation suivante, les vaccins étant attribués au gré des approvisionnements.